



REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE
30 JOURS OFFERTS*
A TOUT CANAL+

LE DECODEUR HD
5 000 FCFA
~~10 000~~ TTC
A PARTIR D'ACCESS

Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021



La Voix

du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

JEUX DE HASARD

Prolifération inquiétante des salles et kiosques



A quand la mise en place de la structure chargée de la régulation des jeux prévue dans la Loi de 2015 fixant le régime des jeux de divertissement, d'argent et de hasard (article 47) ? Ce secteur des jeux est gangrené par de nombreux maux, dont le choix de la clandestinité de plusieurs opérateurs, les comportements addictifs de nombreux joueurs, la localisation inappropriée des kiosques à paris sportifs qui sont à proximité des écoles ou le non-respect de l'interdiction des jeux aux mineurs. La Fondation camerounaise des consommateurs demande au Ministre chargé des jeux Paul Atanga Nji de prendre des mesures urgentes d'assainissement de ce secteur, afin de contenir les nombreux risques d'atteintes à l'ordre social et l'ordre public notamment l'appauvrissement des parieurs, l'addiction, le décrochage scolaire chez les élèves et la hausse du taux de criminalité.

P 3

QUARANTENAIRE

Un nouvel emballage pour Supermont



Depuis 1984, cette marque d'eau minérale naturelle est captée à 800 mètres d'altitude au flanc du mont Cameroun.

P 4

CADEAUX DE NOËL

Gare aux fausses "promos" sur les articles



Concurrence oblige, les prix sont souvent les mêmes d'une enseigne à l'autre, les promos n'étant alors que "de la poudre aux yeux".

Page 2

ORIENTATION CLIENT

Page 5

Afriland First Bank certifiée ISO 9001-2015

CADEAUX DE NOËL

Gare aux fausses "promos" sur les articles

Concurrence oblige, les prix sont souvent les mêmes d'une enseigne à l'autre, les promos n'étant alors que "de la poudre aux yeux".

À quelques semaines de Noël, la course aux cadeaux est officiellement lancée. Mais prudence. La FOCACO fait savoir que les promotions annoncées ne sont pas toujours de vraies bonnes affaires.

Jouets vendus par la plupart des distributeurs, les deux observateurs notent que la concurrence entre les différentes enseignes a tendance à harmoniser les prix. De fait, les promotions annoncées ne seraient que "de la poudre aux yeux" voire des "attrape-nigauds". Pire, même après rabais, certains produits en promo resteraient plus chers que chez d'autres distributeurs. Quand les bonnes affaires ne sont pas tout simplement absen-



tes des rayons...

Pour les enfants, les jeux classiques (poupées, voitures, jeux de société...) seront les incontournables du Noël 2023 mais ce sont les petites figurines d'animaux multicolores à très grosses têtes et yeux énormes, qui devraient être prisés pour les 5 à 10 ans. Les livres devraient également être positionnés en très bonne place, aidés par la publication du septième tome de la saga au succès planétaire Harry Potter. Les consoles vidéo restent des produits phares, notamment avec l'arrivée d'articles destinés aux filles. L'heure est aussi à la haute technologie pour les tout-petits, avec de nombreux ordinateurs éducatifs. Atone depuis quelques années, le marché des jouets télécommandés devrait aussi exploser cette année. Côté adultes, chèques et coffrets cadeaux devraient poursuivre leur percée. Les commerçants affichent en tout cas leur optimisme, les marchands de jeux et jouets tablent sur des ventes en hausse par rapport à 2022.



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

CREDITS SCB

Finies les équations, l'expert est la solution

SCB SUKUL
SCB SÉRÉNITÉ
SCB IMMO



Synthèse

Les jeux de hasard et d'argent sont-ils socialement bénéfiques ?

La coupe du monde de football 2022 a vu les paris sportifs en ligne battre des records d'activité. Elle a aussi été accompagnée, de façon inédite en France, de plusieurs campagnes de prévention d'envergure. Cette actualité met en lumière l'engouement actuel des Français pour les jeux de hasard et d'argent ainsi que les risques qui y sont associés. A la demande et avec le soutien financier de l'Observatoire des Jeux, nous avons récemment mené des recherches visant à mesurer les enjeux économiques et sociaux de cette activité. Nous en proposons ici une synthèse.

Les jeux : un problème de santé publique ?

Les jeux de hasard et d'argent sont une activité de loisir pouvant conduire à une pratique excessive assimilable à une addiction comportementale. Les troubles du jeu sont reconnus comme pathologiques dans la Classification internationale des maladies depuis 1977 (CIM-9) et dans le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux depuis 1980 (DSM-III). La mesure de la prévalence se fait par l'administration en population générale de questionnaires comme l'Indice canadien du jeu excessif attribuant un score (entre 0 et 27) aux répondants sur la base de la fréquence déclarée de problèmes financiers, comportementaux, psychologiques et de santé liés à leur pratique de jeu. En France, le Baromètre santé 2019 évalue le nombre de joueurs à « *risque modéré* » (score compris entre 3 et 7) à environ 1 million, et le nombre de joueurs « *excessifs* » (score de 8 et plus) à environ 370 000.

Les hypothèses neurobiologiques actuelles, encore partielles, attribuent un rôle central à la dopamine dans ces comportements et décrivent des modifications substantielles du fonctionnement du cerveau qui se traduisent par une recherche de la récompense immédiate et une perte de contrôle. Il en résulte que les conditions nécessaires à la prise de décision rationnelle ne sont pas réunies et que les joueurs supportent des « *internalités* », c'est-à-dire des coûts qu'ils s'infligent à eux-mêmes sans les intégrer correctement à leur prise de décision. Ces internalités sont à l'origine de pertes de bien-être pour une partie des joueurs et peuvent justifier une intervention des pouvoirs publics. Il peut être intéressant d'essayer de les estimer et de les mettre en balance avec les bénéfices générés par l'activité de jeu.



Bien-être social : les jeux « gagnants » et les jeux « perdants »

Dans une étude publiée en janvier 2023, nous proposons d'estimer le bien-être généré par le marché des jeux à l'aide du concept de surplus social, correspondant à la somme du surplus des consommateurs (les joueurs), du surplus des producteurs (les opérateurs de jeux : FDJ, PMU, casinos, etc.) et des recettes publiques (les taxes prélevées sur les jeux). L'estimation de ces différentes composantes peut se faire à partir d'éléments relativement simples à obtenir, notamment les prix et quantités échangées — qui se combinent en produit brut des jeux (PBJ) dans le cas qui nous intéresse. Pour les biens « *classiques* » (non addictifs), chacune de ces composantes a une valeur positive puisque les agents — supposés rationnels — participent au marché dans le but d'améliorer leur sort. Dans le cas de biens addictifs, il est nécessaire de tenir compte des externalités. Il a ainsi été proposé[7] d'estimer le surplus des joueurs problématiques en les traitant comme des joueurs récréatifs à qui les troubles du jeu et la consommation excessive sont imposés. Leur surplus comporte alors une dimension négative représentant les dommages subis.

Nous appliquons cette méthode par gammes de jeux en France en 2019. Divers scénarios sont étudiés pour apprécier la sensibilité des résultats aux hypothèses et aux paramètres du modèle, en particulier le seuil de caractérisation du jeu problématique. Il ressort que le surplus des joueurs est négatif pour tous les jeux dans tous les scénarios,

ce qui signifie que les pertes de bien-être des joueurs problématiques sont supérieures aux gains de bien-être des joueurs récréatifs. Les bénéfices issus du surplus des opérateurs et des taxes permettent de compenser cette perte dans tous les scénarios pour les jeux de tirage et les jeux de grattage. Ce n'est à l'inverse jamais le cas pour les paris sportifs et le poker (surplus social négatif dans tous les scénarios). Les résultats sont plus nuancés pour les autres jeux : surplus social positif dans la majorité des scénarios pour les paris hippiques et surplus social négatif dans la majorité des scénarios pour les machines à sous et les jeux de table (hors poker). En considérant le marché des jeux dans son ensemble, le surplus social est négatif dans la majorité des scénarios (surplus compris entre - 45 et + 6 milliards d'euros selon le scénario).

Il convient de souligner que nos mesures ne tiennent pas compte des dépenses publiques (les dépenses de prévention et de soins aux joueurs pathologiques par exemple) et des externalités négatives (les pertes de bien-être infligées par des joueurs à des tiers, lors d'un vol pour financer des mises par exemple). La prise en compte de ces éléments (d'importance vraisemblablement limitée au regard des autres éléments estimés) ne pourrait que réduire la valeur sociale des jeux (diminution du bénéfice ou augmentation de la perte).

L'emploi généré par les jeux : un faux argument ?

Les résultats précédents permettent de pointer les catégories de jeux qui apparaissent les plus problématiques au niveau collectif. Un

renforcement de la prévention, un durcissement de la fiscalité ou des conditions de mise, une limitation des pratiques commerciales agressives, voire une interdiction pourraient être envisagées (en prenant garde à l'hétérogénéité qui existe au sein des catégories de jeux utilisées dans l'étude et aux éventuels effets pervers des interdictions). Ce type d'interventions, visant à limiter le jeu problématique, a un impact mécanique sur le niveau d'activité des opérateurs. Ceux-ci tentent fréquemment de s'y opposer en invoquant l'effet de la baisse d'activité sur l'emploi. Cet argument est légitime mais ne peut reposer sur les seuls éléments de communication fournis par les opérateurs.

Dans un article publié en 2022[8], nous proposons une étude qui a pour but d'objectiver l'enjeu de l'emploi dans le secteur des jeux. Nous mettons en œuvre une analyse entrée-sortie, qui repose sur une représentation comptable de la production nationale permettant de capter les interactions sectorielles et de mesurer les emplois liés à une dépense de consommation réalisée dans un secteur donné. A partir des données de la comptabilité nationale, nous estimons à 46 285 le nombre total d'emplois imputables à l'activité du secteur des jeux en 2017, dont 20 170 emplois directs dans le secteur des jeux et 26 115 emplois indirects dans les autres secteurs. Nous regardons aussi ce qui se passerait en cas de réallocation de la dépense des ménages vers d'autres consommations, ce qui adviendrait logiquement en cas de baisse de l'activité dans le secteur des jeux du fait d'une régulation plus stricte. Nos résultats indiquent que la dépense de consommation dans les jeux génère moins d'emplois dans l'économie que les autres dépenses des ménages. Cela implique qu'une réallocation de la dépense en jeu des ménages conduirait à une hausse de l'emploi au niveau national. Plus précisément, 440 emplois seraient créés pour chaque milliard d'euros de dépense en jeu réallouée vers les autres secteurs. Ces résultats mettent en évidence que les effets de la régulation sur l'emploi sont nettement moins sensibles que ne le suggère la communication souvent alarmiste des opérateurs. Précisons néanmoins que notre étude porte sur l'ensemble des jeux au niveau national et que les effets de la variation d'activité sur l'emploi ne sont certainement pas homogènes selon le type de jeu et le territoire considérés.

**Sophie MASSIN,
Maxence MIÉRA**

L'entreprise Source du pays annonce un nouvel emballage pour l'eau minérale Supermont qui a 40 ans.
Lire le communiqué.



SOURCE DU PAYS S.A.

EAU MINÉRALE NATURELLE ET BOISSONS GAZEUSES

Douala le 11 Décembre 2023

Objet: Note d'information

La société SOURCE DU PAYS porte à la connaissance de son aimable clientèle, de ses très chers consommateurs et de l'opinion publique, que l'eau minérale naturelle SUPERMONT pour célébrer ses 40 ans d'existence change d'emballage.

Il s'agit d'une amélioration de la bouteille qui devient plus ergonomique, plus solide, recyclable, avec une nouvelle étiquette et une nouvelle couleur du bouchon.

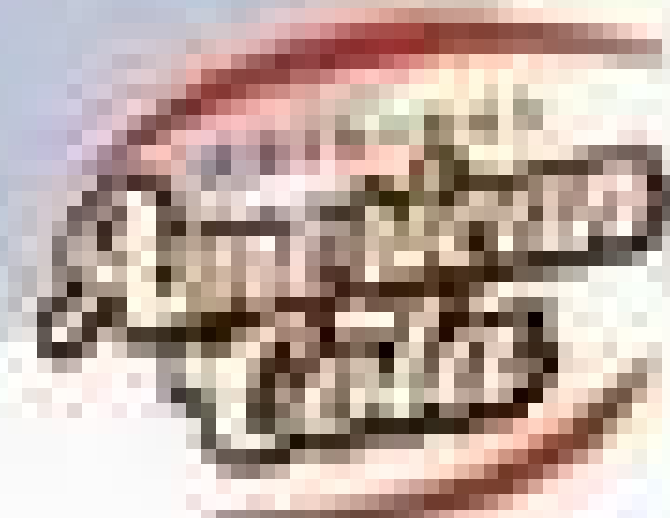
Les nouvelles bouteilles se retrouveront au fur et à mesure présentes sur le marché national et international.

Merci de votre fidélité



Le DIRECTEUR GENERAL
MOHAMAD EL SAHLY

SOURCE DU PAYS S.A.
EAU MINÉRALE NATURELLE
Boissons Gazeuses Non Alcoolisées
B.P. 914 DOUALA
CAMEROUN



Capri-Sun

BP 914 Douala, Cameroun-Tél: +237 243 60 46 82 - +237 656 99 51 45 - 678 40 40 40

RC N° 00061. CONTRIBUTABLE N°M078200004171M. STATISTIQUES : 25113101F. www.source-du-pays.com

Orientation client

Cérémonie de remise de la certification ISO 9001-2015 à Afriland First Bank par la SGS !



L'événement s'est tenu ce mardi 12 décembre 2023 dans un hôtel de la place à Yaoundé.

L'ISO 9001 version 2015 s'appuie sur 8 principes du management de la qualité :

1) L'orientation client

La satisfaction des clients est la base même de tout système de management de la qualité. L'écoute et la compréhension de leurs besoins, présents et futurs est indispensable pour satisfaire leurs exigences et d'aller au-devant de leurs attentes. L'orientation client se traduit par la mise en place d'un véritable processus de communication avec eux, une analyse prospective de leur besoin, une évaluation régulière de leur niveau de satisfaction et le traitement de leurs réclamations.

2) Le Leadership

Dans tout système de mana-

gement de la qualité, la direction doit déterminer clairement ses orientations stratégiques et créer les conditions pour que le personnel puisse pleinement s'impliquer. Pour cela elle doit montrer l'exemple et son réel engagement, définir des objectifs motivants et créer des valeurs partagées.

3) L'implication du personnel

Le personnel est le cœur même d'une entreprise et donc l'un des maillons principal pour tout système de management de la qualité. Son implication est indispensable pour qu'une entreprise puisse progresser. Il est important de faire comprendre à chacun son rôle et son importance, de les responsabiliser.

4) L'approche processus

Tout système de management de la qualité nécessite une approche processus. Celle-ci consiste, entre autre, à déterminer les processus de l'entreprise, leurs interactions et des cri-

tères de surveillance. Sur cette base, il sera possible de piloter chaque processus, d'analyser leurs performances, de faire des propositions d'amélioration et de les mettre en oeuvre afin de contribuer aux objectifs stratégiques de l'entreprise.

5) Le Management de la qualité par approche système

Comprendre et gérer l'entreprise comme un système de processus interdépendants en vue d'un objectif donné permet d'améliorer son efficacité et son efficience. Ce principe permet de clarifier le fonctionnement de l'entreprise, de mettre à jour et de supprimer les activités "doublons" et les zones d'ombres qui sont souvent source de dysfonctionnements.

6) Développer des relations mutuellement bénéfiques avec les fournisseurs

Une entreprise et ses fournisseurs sont interdépendants et des relations mutuellement bénéfiques permettront d'augmenter leurs capacités à créer

de la valeur. Pour cela, il est nécessaire de comprendre les intérêts des partenaires, de définir clairement leurs obligations et d'évaluer régulièrement leurs performances.

7) L'amélioration continue

L'amélioration continue d'un système de management de la qualité consiste à augmenter la performance interne et la satisfaction des clients. Cela comprend, entre autre :

- analyse des résultats pour identifier les pistes d'amélioration,
- établissement des objectifs,
- recherche et mise en œuvre des actions d'amélioration,
- évaluation des résultats,
- formalisation des changements.

Approche factuelle pour la prise de décision

Décider c'est prendre un risque. Tout manager le sait bien !

Pour pouvoir prendre les bonnes décisions, il faut pouvoir s'appuyer sur des informations fiables

SUBVENTIONS SUR LES CARBURANTS

Communication malsaine

Cette communication autour des subventions sur le carburant est malsaine et suspecte.

Malsaine d'autant qu'elle intervient une année après la dernière intervenue en janvier 2023.

Suspecte parce qu'elle est inspirée et pressée par les institutions de Breton Woods. L'agence de notation Américaine Fitch Rating annonce même sans nuances que d'autres augmentations de carburant devraient intervenir en 2024 et 2025. Elle soutient qu'elles sont indispensables pour les finances publiques et la restauration des équilibres (□)

Malaises

Porter le litre de carburant au-delà du seuil actuel expose le Cameroun aux lendemains incertains dans une climat social déjà morose alimenté par les pénuries diverses (carburant, électricité, eau et infrastructures économiques).

Pour l'histoire La situation actuelle me rappelle celle des années 90. Les difficultés économiques intenable nous



avaient- jetées dans les bras de ces institutions néocoloniales avec pour conséquences des dégâts sociaux énormes marqués par deux baisses de salaires dans la Fonction Publique, une crise sociale sans précédent, la destruction de tout notre tissu industriel embryonnaire. Il eût fallu le courage d'une équipe gouver-

nementale avec des têtes de proue comme Édouard Akame Mfoumou, Ministre de l'Economie et des Finances, pour tenir tête à ces institutions.

Arrivé au Gouvernement en 1997, il convoque tous ses prédécesseurs vivants, et tout ce que le Cameroun comptait comme experts et universitaires

pour mettre sur pied un programme triennal. Lequel permit à l'Etat à relever la tête. Résultat: le Cameroun atteint le Point de décision de l'IPTE en 2000.

Le FMI et la Banque mondiale n'ont pas aidé le Cameroun à traverser la grave crise sociopolitique de ces années. Ils ont contribué à l'aggraver par la mise sur pied des programmes d'austérité qu'il serait difficile à raconter à nos enfants par de simples mots.

De mauvais souvenirs

Nous qui avons traversé cette période comme jeune fonctionnaire gardons de très mauvais souvenirs. Nous avons vu de si jeunes agents du FMI trainer par terre notre État par des propos injurieux aux ministres de la République.

Je pense que le Cameroun peut se sauver par ses propres moyens en convoquant une expertise nationale qui ne demande qu'à se mettre au service de la nation en danger. Tout comme à la fin des années 90.

Ailleurs, l'histoire a souvent aidé à construire l'avenir.

Jean Robert O



ENÉO

350 000 compteurs prépayés à mettre à jour

L'opération qui va s'étendre sur l'ensemble du triangle national est rendue publique dans un communiqué en date du 5 décembre 2023 de l'entreprise en charge de la distribution de l'énergie électrique au Cameroun.

Ce sont au total 350 000 compteurs prépayés sur les 650 000 installés au Cameroun qui vont connaître une mise à jour. Selon l'opérateur, l'objectif est de passer du standard STS édition 1 au standard STS édition 2 et ce avant le 24 novembre 2024. Une fois cette date passée, les compteurs du standard STS édition 1 ne pourront plus fonctionner, car « l'identifiant de chaque code de recharge d'électricité à 20 chiffres que les clients reçoivent lorsqu'ils font un achat de crédit d'électricité, est obsolète », apprend-on.

Les détenteurs des compteurs prépayés sont donc conviés à mettre à jour leur compteur en les arriant au nouveau standard STS 2. C'est cette opération qui va permettre aux compteurs concernés de continuer de fonctionner et d'accepter des recharges de crédit d'électricité pour alimenter leurs installations. « Si cette mise à jour



au standard STS édition 2 n'est pas effectuée avant le 24 novembre 2024, tous les compteurs à prépaiement au standard dit STS édition 1 ne pourront plus accepter les codes de recharge, donc ne pourront plus fournir de l'électricité», renseigne Eneo.

En effet, pour vérifier l'éligibilité d'un compteur à la mise à jour, Eneo recommande de composer le 873 sur l'interface de recharge

pour vérifier la version ou l'édition STS. Si le message 2, 02 ou 2-02 s'affiche, il faut arrêter l'opération, car ce compteur est déjà en STS édition 2. Si le message 01 (Hexing monophasé) ou 01 et puis 02 (Hexing triphasé) ou 01-02 pour Inhemeter s'affiche, il faut procéder à la mise à jour, conseille Eneo.

Dans l'optique de rendre la tâche aisée, l'opérateur fait savoir qu'il saisira individuellement par SMS

ou WhatsApp les clients concernés pour leur fournir les codes à insérer pour effectuer la mise à jour de leurs compteurs. Il s'agit de répondre à un enjeu de sécurité et continuité du service, renseigne Eneo, qui précise par ailleurs que la fiabilité des compteurs et la tarification ne seront en aucun cas affectées par cette mise à jour.

RM

Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



PAROLE D'HOMME

UN INFLUENT MEMBRE DU GICAM APPELLE AU
BOYCOTT DE LA FUSION - CONSTITUANTE

Les rangs du mouvement «Sauvons le GICAM» s'agrandissent. Après Le capitaine d'industrie, Baba Ahmadou Danpullo, c'est autour de l'homme d'affaire, Moïse D. Diabe, ancien élève de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris de l'Université Paris-IX Dauphine et des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, Patron du Groupe DELTA d'exprimer ouvertement son indignation par une déclamation urbi orbi appelant les membres du GICAM à barer la voix au plan machiavélique du duo Célestin Tawamba – Protas Ayangma qui veut faire main basse sur le patrimoine de l'unique, de la plus puissante et de la plus ancienne centrale patronale du Cameroun en conduisant les incrédules vers sa dissolution. A 48 heures de l'improbable tenue de l'Assemblée générale constitutive d'une nouvelle centrale patronale, il a publié une tribune pour crier son ras-le-bol en disant trois fois : NON ! NON ! NON ! A ce qu'il appelle la triple hérésie et la triple forfaiture de Célestin Tawamba, président sortant du

GICAM qui veut passer aux forceps pour se maintenir.

Le 14 Décembre prochain, Mr Célestin TAWAMBA, 12^e Président de l'histoire passionnante et constructive du GICAM depuis Mr Joannès Desportes, 1^{er} Président (entre 1957 – 1968), entouré de quelques partisans, organisera une triple hérésie :

1. Une hérésie statutaire
2. Une hérésie historico-personnelle
3. hérésie organisationnelle

Devant cette triple hérésie, cette triple forfaiture, j'avais le choix entre le « J'ACCUSE » révolté de Zola et un souffle d'indignation qu'exprime un triple NON. Oui trois fois je dis : NON ! NON ! et NON !

Voici pourquoi.

Introduisons d'abord.

Depuis quelques temps, Mr Célestin Tawamba, Président, en fin de mandat, du GICAM, essaie de vendre une idée aussi saugrenue que malvenue : celle d'élargir le patronat camerounais afin d'obtenir une masse tellement critique et puissante que le Gouvernement camerounais ne saurait passer outre lors des processus, discussions et décisions de Politiques économiques, fiscales et sociales.

Le Président Tawamba s'est forgé une nouvelle théorie irréversible et exclusive, celle d'après laquelle le nombre crée la force ! D'après lui, le rassemblement de toutes les entreprises camerounaises en un seul leviathan organisationnel créerait un tel potentiel de menace similaire à la « bombe nucléaire » que le Gouvernement ne devrait, à l'avenir, que se tenir bien tran-

quille, devant l'effrayante réalité de cette nouvelle riposte – dévastatrice - désormais en face !

Mais au lieu d'organiser progressivement l'émergence de ce leviathan autour du GICAM – qui déjà est une organisation syndicale patronale quasi monopolistique - tant son poids dans le PIB marchand, dans la contribution fiscale aux budgets publics, dans l'économie marchande formelle, semble écrasante, le Président TAWAMBA a choisi une formule inévitable, inédite et inavouée qui nous conduit à poser des constats clairs, à lui dire NON, et pour finir à lui réclamer une dernière réaction – l'humilité - qui fait la force des hommes « *en train de faire l'histoire* ».

Première hérésie : Organisationnelle

Les experts gouvernementaux sont loin d'être des gens facilement dupables. Ils savent parfaitement ce qui se trame :

1. D'une part, théoriquement, ils savent que fusionner 1000 et 1 donnent 1001 qui n'est d'aucune différence avec le 1000 de départ. En d'autres termes, à Yaoundé les experts du Gouvernement savent parfaitement que la fusion nucléaire espérée par Mr TAWAMBA ne produira pas l'énergie tant attendue selon la fameuse formule $E = mc^2$, les deux noyaux de départ (GICAM et ECAM) étant d'une telle disproportionnalité absolue que la fusion ne saurait avoir lieu, le poids économique et financier de la fusion GICAM-ECAM étant pratiquement égal au poids du GICAM. En d'autres termes, la fusion GICAM-ECAM donne le GICAM. Je ne reviendrai plus sur tous les chiffres disponibles qui ont déjà été largement publiés et qui démontrent clairement qu'entre le GICAM et ECAM c'est 1000 contre 1, en termes de puissance ! Et ce, en dépit d'un audit comptable qu'on a voulu tirer par les cheveux.

Le Président TAWAMBA nous fait croire – par mimétisme comparatif - qu'il est possible d'obtenir une synergie entre la Société Générale Cameroun (SGC) et une microfinance du quartier New-Bell et, mieux, que cette synergie ne pourra être obtenue que par une fusion au terme de laquelle la SGC disparaîtrait : Foutaise ! Pure foutaise ! Encore foutaise !

1. D'autre part, aucun Gouvernement ne discute quantité. Il discute rapport de forces. Le pouvoir ne comprend que les rapports de puissance. Il discute poids économique, financier, fiscal et social (salarial). Or la nouvelle organisation-fuite-en-avant qui se prépare ne présente rien de nouveau en termes de puissance ou de poids par rapport à la situation ex-ante, donc le GICAM.

1. Bien au contraire. On peut en effet et enfin déjà anticiper que le processus de fusion adoptée par Mr TAWAMBA suivant une méthodologie belliqueuse et fuite en avant, rarement consensuelle, ne produira pas une fusion forte, une FORCE FORTE (principe de la fusion nucléaire), mais très certainement une FORCE FAIBLE. Car la dissidence se prépare et l'éclatement est pratiquement en vue, à la rue Vallée des Ministres, siège du GICAM. Ceci passera certainement par une longue bataille judiciaire qui risque de paralyser longtemps le GICAM et de l'affaiblir considérablement. Cela, le Gouvernement le sait parfaitement, et se frotte les mains !

Pourtant, Le Président TAWAMBA était bien parti pour réussir en douceur un projet de refondation-consolidation du Patronat camerounais. Voici sa profession de foi, sa parole donnée, lors de sa prise de pouvoir à la tête du GICAM, le 29 Juin 2017. Je cite : « *l'exigence de rassemblement nous imposera de ne ménager aucun effort pour réunir et fédérer tous les patrons au sein de la maison commune qu'est le Gicam.....D'ores et déjà, nous tendons officiellement la main à ceux qui, pour une raison ou une autre, ont tourné le dos à notre groupement* ». Qui peut contester que cette humble invitation s'adressait très clairement à ECAM et à son

Président, Mr Protas AYANGMA ?

D'entrée de jeu, le Président TAWAMBA s'inscrivait en cette moitié de l'année 2017, dans une logique de refondation patronale consensuelle, humble et progressive.

La théorie des organisations complexes (et le GICAM en est une, tout en étant la fédération de plusieurs) nous enseigne que les changements dans de telles organisations, du fait de leurs complexités structurelles, de leur antériorité, de leur ancienneté, des habitudes ou habitus symboliques en place, sont d'abord des changements culturels (Hafsi, 1991, Montréal) avant d'être statutaires ou structurels. Un tel changement culturel demande planification et pédagogie et, surtout, consensus et force légitimatoire.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03

C'est un type de changement qui doit passer par un CONTINUUM progressif et légitime.

Que s'est-il passé pour que le Président TAWAMBA change radicalement de démarche méthodologique et d'approche, en s'écartant d'un chemin qui lui aurait probablement et parfaitement réussi ? Ce chemin, il l'avait pourtant lui-même clairement défini et tracé : « *Convaincre, toujours convaincre, convaincre humblement, convaincre patiemment et progressivement* ». C'est bien la démarche qu'il aurait dû maintenir, à l'externe comme à l'interne.

Je pose pour hypothèses que, les frictions incessantes avec les pouvoirs publics d'une part (affaire DGI, affaire PM, et tout récemment une immixtion critique et inacceptable dans des affaires judiciaires encore pendantes...), les pressions subtiles de ECAM profitant justement de ces frictions d'autre part, ont poussé le Président TAWAMBA à « *djihadiser* » (radicaliser) sa méthode de départ afin d'avoir rapidement en main son nouveau « *joujou* » léviathan tout puissant avec lequel il pourrait tenir tête aux pouvoirs publics, et peut-être même obtenir régulièrement leurs têtes, comme il le réclama directement au Chef de l'Etat pour le cas de Monsieur le DGI.

Il n'existe malheureusement aucun délai ni aucune urgence impérative et calendaire pour s'organiser face aux pouvoirs publics. Il n'existe non plus, dans les ETATS modernes, aucun autre Leviathan que l'Etat lui-même. Les pouvoirs publics en sont les pilotes.

L'idée même de vouloir être SEUL et TOUT PUISSANT face aux pouvoirs publics a pour corollaire de sacrifier la diversité et la liberté du mouvement syndical. La puissance syndicale n'a jamais été aussi forte que lorsqu'elle s'exprime par le biais des organisations diversifiées, libres et dynamiques.

Nous connaissons bien l'histoire de l'UNTC (Union nationale des travailleurs du Cameroun, annexe du parti unique) : monopole organisationnel, désert syndical !

En France, notre repère intellectuel et historique, il existe plusieurs organisations patronales, le MEDEF n'étant nullement la plus puissante, mais la plus en vue (en raison de l'appartenance en son sein des entreprises du CAC40). Le MEDEF lui-même est le fruit d'une mutation en douce en 1998 du CNPF historique, Conseil national du Patronat français, créé au lendemain de la guerre, en 1946. Lors de cette mutation, aucune organisation ne fut dissoute. On changea juste de sigle et on essaya d'accélérer la dynamique culturelle du patronat français.

Dans un domaine – les affaires - où les changements pacifiques et discrets sont de mise, le Président TAWAMBA a exposé le GICAM, plus que jamais, à toute sorte de contorsions publiques, médiatiques et désormais judiciaires.

La fuite en avant dans laquelle va s'engager le Président TAWAMBA à partir de 2022 va aboutir en 2023 à la deuxième hérésie.

Deuxième hérésie : statutaire et juridique

En me présentant à l'AG extraordinaire du 11 Juillet 2023, et en procédant aux opérations de vote, je ne me serais jamais attendu à ce que ce vote soit aujourd'hui présenté comme un vote de dissolution du GICAM.

Cette AG extraordinaire, d'ailleurs totalement verrouillée, où aucun débat n'était autorisé ou presque, portait, me semble-t-il sur le projet de traité de fusion GICAM-ECAM. J'avais cru lire et comprendre qu'en votant OUI, le projet de traité de fusion était approuvé et que le processus de modification statutaire du GICAM allait poursuivre son cours et aboutir plus tard à un autre vote : celui de sa dissolution. Cette dissolution, si elle était actée, ouvrirait la voie à un autre vote, celui de création d'une nouvelle centrale syndicale patronale.

Or en quittant la salle ce 11 Juillet 2023, j'avais compris immédiatement que mon OUI ou d'ailleurs mon NON ne changeraient pas grand-chose et que la situation restait au statu quo : la majorité qualifiée des 3/4 (75%) nécessaire à l'approbation d'un projet emportant modification des statuts du GICAM n'avait pas été atteinte, puisque le Comité des SAGES du GICAM s'était opposé à ce traité ou, en tout cas, avait demandé de procéder autrement.

Je m'attendais donc à ce que le



Président TAWAMBA s'engageât dans un processus visant à convaincre à nouveau les membres du GICAM et de procéder à une autre AG Extraordinaire recherchant ce vote de majorité qualifiée.

J'ai l'impression et la certitude d'avoir été trompé. Et une majorité des membres du GICAM le pense désormais.

Dans l'état actuel du droit positif camerounais, il n'est pas possible de fusionner deux associations par un vote de fusion-créeation.

Le Pr Etienne Atangana a exposé, dans une note extrêmement détaillée, cohérente et pertinente tant l'insuffisance théorique que l'intense carence de bases légales et éthiques de tout le processus de la fusion-créeation GICAM-ECAM (« Note d'observation sur l'annulation du processus de fusion des associations interpatronales E.CAM et GICAM », source : EcoMatin, Sept. 2023). La lecture de ce texte apporte un éclairage complet sur le processus juridique et éthique de la fusion GICAM-ECAM. Ses craintes prévisionnelles (réserves de sincérité) viennent de se matérialiser avec la convocation du 14 Décembre 2023.

Grande est donc ma préoccupation – et ma déception indignée - d'apprendre que nous sommes à nouveau convoqués à la date du 14 Décembre 2023 pour créer une nouvelle organisation et procéder au vote des organes dirigeants !!!!!!! En réalité, nous sommes convoqués pour valider une cabale frauduleuse ou, pour être moins sévère, pour valider une véritable forfaiture.

Et de manière parfaitement cynique, comme c'est le cas depuis début 2023, l'AG constitutive de la nouvelle organisation patronale est convoquée pour le 14 Décembre 2023, soit 24h avant la fin effective et officielle du mandat de Mr TAWAMBA qui avait été réélu (liste GICAM EN ACTION ACTE 2) pour un deuxième et dernier mandat (mal réélu d'ailleurs) le 16 Décembre 2020 par 95,51% de voix soit 213 voix sur 223 présents.

Mal élu parce que, bien que titulaire d'un vote approuvateur de 95,51% seuls 213 voix avaient voté dans une organisation alignant plus de 1000 membres. Nous ne sommes pas loin de paraphraser le paradoxe du mal élu du célèbre mathématicien français Condorcet.

L'AG convoquée pour le 14 Décembre 2023 ouvre la voie à une double méprise juridique et éthique :

1. Tromperie des électeurs et détournement de la signification du vote du 11 Juillet 2023 ;

2. Dévoilement et DE-COUVERTE enfin de ce qui se trame en cachette depuis deux ans à savoir, le maintien de Mr TAWAMBA à la tête du patronat camerounais. Un maintien désormais « *illégitime et illégal* » comme il sera aisé de le prouver par voie judiciaire. Sauf si le recul critique pacifique et non-contentieux reprenait le dessus. Sauf si la sagesse reprenait son droit : celle d'apaiser et de rassembler.

Les membres du GICAM ont désormais entre les mains TOUTE LA VERITE : tout le tintamarre servi depuis 2 ans ne visait en réalité que la mainmise des sieurs TAWAM-

BA et AYANGMA sur le patronat camerounais par une sorte de braquage du GICAM qui seul, en l'état actuel, dispose de toutes les données matérielles et immatérielles constitutives d'un vrai mouvement syndical patronal.

Il n'est pas surprenant de prévoir que, comme Mr AYANGMA à la tête de ECAM depuis sa création ou presque (2009), nous aurons bientôt une nouvelle organisation patronale avec Présidence à vie, absence d'Assemblées générales régulières... ..comme nous l'informe la marche chaotique de ECAM, marche qui ne manquera pas de contaminer la nouvelle organisation.

Ce projet hégémonique échoua de justesse en 2008. Les deux larrons s'en allèrent créer un syndicat concurrent, ECAM, entraînant avec eux quelques deux ou trois membres du GICAM. Pour être clair : ils firent sécession.

L'un des sécessionnistes est retourné dans la maison-mère, le GICAM, et a été accueilli avec une telle naïveté biblique - à l'image de l'enfant prodige – qu'on est allés jusqu'à lui confier immédiatement les rênes du GICAM. Là où un long passage par le purgatoire aurait été nécessaire pour extirper la mentalité destructrice et, aussi surprenant que cela puisse paraître, le GICAM ouvrirait grandement sa porte au retour du loup dans la bergerie !

Mr Protas AYANGMA a quant à lui, agi avec une cohérence et un argumentaire implacable doublé d'une honnêteté cynique : d'une part réparer une injustice – de son point de vue - qui, en 2008, l'empêcha de prendre la tête du GICAM (d'où son départ et la création d'une organisation dissidente – ECAM - dont il est depuis lors l'unique Président et le gourou) et, d'autre part, servir aux membres de ECAM une proximité avec les grandes entreprises qui leur fait défaut : « *Pour ce qui concerne ECAM, nous partageons avec le Gicam le même ADN, les mêmes valeurs. Notre agilité pourra compter sur l'expérience du GICAM et la forte mobilisation des ressources, notre fraîcheur et jeunesse pourra infléchir la "rigidité" du GICAM afin que main dans la main, nous puissions ensemble traiter des problèmes de financement des PME, des problèmes d'organisation* ». Et Mr AYANGMA de souhaiter que la nouvelle centrale patronale puisse aider à transformer structurellement les petites entreprises venant de ECAM.... (EcoMatin, 27 Mai 2023)

Il n'y a point d'argumentaire aussi élaboré. Et nous reconnaissons en cela Mr Protas AYANGMA dont la construction intellectuelle de qualité fait rarement défaut. Au passage, entre les mots, il se dédouane de toute tentative hégémonique ou de prolongation inavouée de mandat ! Sauf que dans le cas d'espèce, la fusion-créeation desservira plus ces petites entreprises qu'elle ne pourra les aider. Les secousses qui s'annoncent ne sont pas de bonne augure.

Les actions passées de Mr TAWAMBA et de Mr AYANGMA constituent enfin la troisième forfaiture.

Troisième hérésie : Un « Coup d'Etat permanent »

Depuis 2008, tout a été fait par nos deux « frères » et amis pour affaiblir le GICAM (dissidence externe de ECAM) ou le prendre en otage (coup de force endogène de Mr Tawamba).

Le processus de fusion actuel consacre cet état de coup de force quasi-permanent, engagé depuis 2008 contre le GICAM. « *Coup d'Etat permanent* » en effet, pour reprendre le fameux pamphlet d'essai politique de François Mitterand contre Charles de Gaulle, publié en 1964.

Le GICAM n'a connu depuis lors un répit et une remontée de la pente que sous la Présidence de feu André FOTSO (2011 – 2016) qui en a fait à nouveau une puissante, intellectuelle et dynamique organisation patronale.

Malheureusement, son décès brusque va laisser un vide irréparable et permettre à la dissidence de profiter d'une Présidence intérimaire molle du GICAM, pour s'emparer facilement du groupement patronal.

Il est parfaitement étonnant que quelqu'un qui a été dissident de 2008 à 2015, revienne au GICAM et s'empare aussi facilement de la Présidence de l'organisation (en 2017), sans avoir eu à rendre gorge de ses méfaits passés et, surtout, sans avoir eu à s'expliquer sur les violations graves des règles éthiques écrites du GICAM.

Il est désormais et absolument assez clair, qu'en dépit des apparences, le GICAM était totalement et permanemment miné – et doublement miné - depuis 2017 : de l'extérieur – depuis 2008 - et désormais de l'intérieur – depuis 2017 -.

Il est malheureusement tout aussi évident de constater que les règles du GICAM laissaient – et laissent - transpirer un certain laxisme ou libertinage puisqu'un ancien putschiste pouvait tranquillement revenir et prendre le pouvoir – cette fois - par les urnes, sans avoir eu à rendre compte de son passé !

La situation atteint un paroxysme quasi scandaleux quand nous constatons que le Président du GICAM voudrait faire passer la forfaiture, 24h avant la fin de son dernier mandat, c'est-à-dire au moment où il n'a plus aucune légitimité pour conduire un renouveau du GICAM, sous toute forme que ce soit.

QUE FAIRE ?

A mon humble avis, le Président du GICAM dispose encore de quelques précieuses pistes pour revenir à la raison et à l'intelligence dont il est, au demeurant, parfaitement équipé :

1. La première piste, la plus sage et la plus heureuse, serait de renvoyer le projet de fusion à la nouvelle équipe dirigeante du GICAM, sachant que, devenu membre du Comité des Sages après son mandat actuel (donc dans 48h), il pourrait prendre le recul nécessaire, avec ses nouveaux collègues, afin d'orienter le projet dans un sens plus légaliste et plus consensuel ;

1. La deuxième piste serait une marque d'élégance éthique propre à toute politique de transition tumultueuse : Renoncer à se présenter à la direction du GICAM, dès la fin de son mandat qui interviendra le 15 Décembre 2023, cette renonciation devant valoir tant pour lui que pour pour le Président Ayangma, et quelle que soit l'issue des événements à venir. Cette renonciation serait un puissant signal éthique à double signification : a) ne pas se présenter à la direction d'une nouvelle organisation dont ils auraient conçu la naissance dans un lourd climat de suspicion ; b) ne pas diriger une organisation qui consacrerait une deuxième tentative de mainmise sur le GICAM avec pour conséquence, cette fois-ci, la désagrégation définitive du groupement patronal dont il – Célestin - portera, in fine, la responsabilité historique.

A défaut, il ne reste plus aux membres responsables du GICAM qu'à poser l'acte salvateur qui s'impose : REFUSER d'ALLER, le 14 Décembre, CAUTIONNER LA FORFAITURE !

Alors, le TEMPS, mère et maîtresse, sera le moment venu, un arbitre inclassable et impitoyable.

Tempus Edax Rerum.....

Par Moïse D. DIABE
Patron du Groupe DELTA
Membre du GICAM

Hotel Du Littoral carrefour Kayo Elie



Pour un séjour confortable et paisible nous mettons à votre disposition

- Des chambres climatisées
- Un groupe électrogène performant
- WiFi gratuit

- Eau chaude
- Parking 24h/24

•Un accueil chaleureux et un personnel à l'écoute
NB: La promotion des petits déjeuners gratuits continue jusqu'à la fin de

ce mois

L'HOTEL DU LITTORAL
c'est la satisfaction
Garantie

Faites vos réservations
aux:
695336110/678535432

Grande promotion des GPS et ALARM de sécurité pour tous vos engins, à un prix imbattable. Ne rater pas cette occasion
Technicien : Zeutsa Donald +237 675425612 - +237 658233365



Promotion Alarme pour voiture



~~50.000f~~
35.000f



**jusqu'au 18
 Décembre 2023**



☎ 6 75 42 56 12 / 6 58 99 58 05
 ✉ pentagoneplus@gmail.com

pentagone plus
 f d i in



Promotion GPS pour voiture, moto, et autres engins.

**Localisez
 en temps
 réel vos
 appareils**

~~95.000f~~

49.900f

**jusqu'au 18
 Décembre 2023**

Installation gratuite



☎ 6 75 42 56 12 / 6 58 99 58 05

pentagone plus
 f i d in

LES 7 MERVEILLES DE CIMENCAM

pour tous vos travaux de construction



CIMENCAM, les constructions qui traversent le temps

www.cimencam.com

Achetez en ligne via mycimencam.com

Téléphone : 654 90 00 00
service client : serviceclient.cimencam@holcim.com

